

CHARTRE D'APPARTENANCE AU LABEL



Saint Paul la roche a obtenu le label "Territoire BIO Engagé"

- Édition 2024 -

**Cela signifie que plus de 73.9% des produits servis dans nos restaurants collectifs
sont BIO.**

Objectifs fixés dans le cadre du Plan national Ambition Bio.

Délivré le 31/07/2025 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Virginie Lebraud
Conseillère Régionale

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Philippe Lassalle Saint Jean
Vice-président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Président du Jury Territoire BIO Engagé

